

## Aux sources de la question linguistique du Québec

Danièle Noël, *Les Questions de langue au Québec, 1759-1850*,  
Éditeur officiel du Québec, 1990, 397 p. (Coll. « Dossiers du  
Conseil de la langue française »)

Marie-Andrée Beaudet

Numéro 79, été 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44735ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

### Éditeur(s)

Les Publications Québec français

### ISSN

0316-2052 (imprimé)  
1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

### Citer ce compte rendu

Beaudet, M.-A. (1990). Compte rendu de [Aux sources de la question linguistique du Québec / Danièle Noël, *Les Questions de langue au Québec, 1759-1850*, Éditeur officiel du Québec, 1990, 397 p. (Coll. « Dossiers du Conseil de la langue française »)]. *Québec français*, (79), 76–76.

# Aux sources de la question linguistique du Québec

Marie-Andrée BEAUDET

On sait que le débat linguistique n'est pas neuf mais on ignore à peu près tout de ses commencements. Depuis quand parle-t-on de langue au Québec ? Depuis quand, plutôt, le fait de parler français est-il devenu un problème, une cause à défendre ? C'est à cette interrogation que vient de répondre l'étude de Danièle Noël, *Les Questions de langue au Québec, 1759-1850*<sup>1</sup>. Son but, nous précise-t-elle : mettre au jour les fondements historiques de la situation linguistique du Québec. Une ambition : cultiver notre mémoire collective pour mieux comprendre les temps actuels et maîtriser notre avenir linguistique.

Le livre est sérieux et solidement documenté mais, hâtons-nous de le préciser, son caractère scientifique n'entame en rien le plaisir de la lecture. L'ouvrage s'adresse à un large public, en particulier à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la langue française et à l'histoire tout court.

L'étude de Danièle Noël porte sur deux domaines particuliers de la vie sociale : *le système judiciaire*, comprenant le système de lois, l'organisation des cours de justice, la composition de la magistrature, et *le système politique*, c'est-à-dire l'organisation interne de la colonie, la composition des conseils législatif et exécutif, de la haute fonction publique, les règles relatives à la vie parlementaire. Des lieux où se sont manifestées de façon claire et continue les revendications des Canadiens (ainsi que s'appelaient les Québécois à cette époque) quant à la langue.

En cinq chapitres et à travers l'analyse détaillée de huit textes clés (Pétition de 1765, deux textes de Chartier de Lotbinière, 1774 et 1793, un texte de Denis-Benjamin Viger de 1809, pétition de 1822, un texte de Augustin-Norbert Morin de 1825, un article d'Étienne Parent de 1842 et finalement la pétition envoyée par la Chambre d'Assemblée en 1845 demandant la révocation de l'article 41 de l'Acte d'Union), l'auteure nous trace un portrait de la situation de la langue française, des lendemains de la Conquête britannique jusqu'à la veille des discussions qui mèneront à l'Acte confédératif de 1867. Le voyage est émouvant et plein d'enseignements. Imaginez : 65 000 co-

lons ne parlant que français, majoritairement pauvres et analphabètes, deviennent brusquement sujets britanniques, obligés donc de s'adapter à des institutions, à des lois et à des manières de faire qui leur sont totalement étrangères et qui, de surcroît, leur sont imposées. D'événements en périls, ils parviendront à conserver l'usage de leur langue grâce, il faut le rappeler, à leur nombre (les «Canadiens» ont longtemps été fortement majoritaires) et en dépit des volontés assimilatrices du peuple conquérant. Cela, la recherche de Danièle Noël le démontre clairement : bien avant le célèbre rapport Durham (1838/1839), d'autres textes officiels font état des visées anglicisatrices du Colonial Office. Dès 1766, le rapport de Francis Maseres prône l'assimilation de la population française. Le poids de cette menace, allié au fait qu'aucun règlement ne proscrit formellement l'usage du français, obligera les «Canadiens» à une vigilance constante. Ce qui explique, qu'au fil des ans et des recommencements, la langue ait pris une importance de plus en plus marquée dans le discours identitaire et dans la vie politique du peuple du Québec.

Au terme de son étude sur les pratiques linguistiques dans les domaines du judiciaire et du politique, entre 1759 et 1850, Danièle Noël conclut en ces termes : «[...] force est de constater que les Canadiens ont dû accepter des pratiques qu'ils n'auraient sûrement pas tolérées s'ils avaient pu jouir du plein pouvoir de leurs institutions. [...] L'usage prépondérant de l'anglais dans les systèmes judiciaire et politique d'une société composée d'une population majoritairement française ne peut, en effet, s'expliquer qu'en termes de rapports dominé/dominant» (p. 363).

*Les Questions de langue au Québec*, un livre qui instruit ! ●

<sup>1</sup>. *Les Questions de langue au Québec, 1759-1850*, Éditeur officiel du Québec, 1990, 397 p. (Coll. «Dossiers du Conseil de la langue française»).

## Qui est Danièle Noël ?

Agent d'information au service des communications de la Commission de la santé et de la sécurité au travail, Danièle Noël a étudié en sociologie et en linguistique à l'Université Laval et à Indiana University. En 1986, elle obtient un doctorat en socio-linguistique. Elle avait auparavant travaillé comme chargée de recherche et avait enseigné le français, langue maternelle et langue seconde, pendant dix ans.

*Les Questions de langue au Québec, 1759-1850* est son deuxième livre. Outre de nombreux articles, elle a publié un ouvrage sur *Le français parlé : Analyse des attitudes des adolescents de la ville de Québec selon les classes sociales*.